

Village de Limoges
Plan directeur pour les systèmes d'eau potable et d'eaux usées
Municipalité de La Nation

AVIS D'ACHÈVEMENT
Rapport disponible à la consultation

La Municipalité de La Nation à considérer le développement à long terme et le-potentiel de croissance dans le Village de Limoges. Un élément clé est l'achèvement d'un Plan directeur pour les systèmes d'eau potable et d'eaux usées pour le Village qui à considérer les exigences en infrastructure en eau potable et en eaux usées afin de satisfaire le développement et la croissance à long terme. Le Village de Limoges est situé à l'intérieur des juridictions administratives de la Municipalité de La Nation, la municipalité de Russell et les Comtés Unis de Prescott et Russell.

Le Plan directeur pour les systèmes d'eau potable et d'eaux usées a identifié une série de projets individuels requis afin de supporter la croissance et adressé la fiabilité du système, en les plaçant en ordre de priorité ensemble avec un échéancier pour leur implantation.

Aux termes de l'Évaluation Environnementale municipale (ÉE) de portée générale, les plans directeurs sont définis comme étant des plans à long terme tenant compte à la fois des infrastructures nécessaires en fonction de l'aménagement actuel et futur du territoire et des principes de planification des évaluations environnementales. Le plan directeur constitue un cadre général d'exigences et de justification, et désigne des projets particuliers permettant de satisfaire à ces exigences. Le plan directeur ne requiert pas d'approbation en vertu de la *Loi sur l'ÉE*, mais les projets qui en découlent doivent satisfaire aux exigences d'ÉE municipale de portée générale qui s'y rapportent. Les arrêtés de la partie II ne peuvent être invoqués que pour les projets désignés dans le plan directeur et relevant de l'ÉE municipale de portée générale, et non pas du plan directeur en tant que tel. Cette étude a été organisé en conformité avec les Phase 1 à 4 de la Classe d'Évaluation Environnementale Municipale et identifié les projets suivants pour l'eau et des eaux usées.

- Mise à niveau du système d'approvisionnement en eau et de l'expansion - composé de nouveaux puits municipaux; conduite principale; réservoir ; stockage élevée et au niveau du sol; mise à niveau de l'usine de traitement d'eau existante et des améliorations conduites d'eau (Schedule C)
- La nouvelle usine de traitement des eaux usées et de mise à niveau du système de collecte - composé de: Usine de traitement des eaux usées; mise à niveau des stations de pompage et re-pompage des eaux usées; ainsi que le renouvellement et améliorations de conduites de refoulement et des égouts sanitaires (Schedule C)

Par le biais de cet avis, le Plan directeur du Village de Limoges pour les systèmes d'eau potable et d'eaux usées sera placé dans les enregistrements publics pour révision. Des exemplaires du *Rapport sur le Plan directeur* peuvent être consultés aux endroits suivants :

La Municipalité de La Nation
958 Route 500 West,
Casselman ON K0A 1M0
Heures: 8h30 a.m. à 16h30 p.m., lundi à vendredi

La Bibliothèque Municipale de Limoges
205 Limoges Rd.,
Limoges ON K0A 2M0
lundi : 14h30 à 18h30
mardi : 17h à 20h
mercredi : 17h à 20h
jeudi : 16h à 20h
vendredi : 15h à 20h
samedi : 10h à 13h

Téléphone: 613-764-5444 ou 1-800-475-2855

Téléphone: 613-443-1630

Les parties intéressées sont priées de faire parvenir leurs commentaires par écrit dans les 30 jours de calendrier suivant la date du présent avis, au Greffier municipal de la Municipalité de La Nation.

Si ce projet suscite des préoccupations qui ne peuvent être réglées par des discussions avec la Municipalité de La Nation, une personne ou une partie peut demander au ministre de l'Environnement de rendre un arrêté afin que le projet soit conforme à la Partie II de la Loi sur les évaluations environnementales (arrêté de la Partie II). Cette demande doit parvenir au ministre, à l'adresse ci-dessous, avant le 16 février 2013. Une copie de ces demandes doit également être envoyée à la Municipalité à l'adresse indiquée ci-dessous. Si aucune demande n'est reçue d'ici au 16 février 2013, la municipalité a l'intention de procéder à la conception et à la construction de projets identifiés comme identifié dans le Plan directeur. Les projets en Stage 1 sont anticipé se produire entre les années 2013 et 2017, alors que les projets de Stage 2 sont anticipé se produire entre les années 2018 et 2032.

L'honorable Jim Bradley
Ministre de l'Environnement
77 Wellesley Street West
11e étage, Ferguson Block
Toronto ON
M7A 2T5
Téléphone : 416-314-6790
Télécopieur : 416-314-6748

Mary McCuaig
Directrice générale/Greffière
Municipalité de La Nation
958, route 500 ouest,
Casselman, ON,
K0A 1M0
Téléphone: (613)764-5444 ou 1-800-475-2855
Fax: 613-764-3310
<http://www.nationmun.ca>

Cette Avis est issu pour la première fois le 17 janvier 2013.